

PROPOSITION DE CANEVAS POUR LA RÉUNION DE COORDINATION

pour l'activité natation à l'école primaire

Règles d'accueil

- obligations éventuelles : douches savonnée, maillots
- Vestiaires, trajets, regroupements de fin de séance....
- Horaires à respecter
- Accueil ou non simultané du public

Conditions de sécurité

- informations sur le Plan Organisation des Secours du bassin
- MNS uniquement affectés à la surveillance des scolaires
- Secours en cas d'accident (perche et alerte aux MNS de surveillance.)

Matériel

- Inventaire de ce qui est disponible dans l'établissement d'accueil
- Inventaire de ce qui est susceptible d'être apporté par l'école
- Conditions d'utilisation (se servir, demander, priorités, répartitions...)

Conditions d'encadrement (respect de taux d'encadrement)

- Enseignant (personne qualifiée)
- Personnes devant être agréées par l'IA : MNS de surveillance (personne qualifiée)
Intervenants qualifiés chargés d'enseignement
Intervenant bénévoles agréés

Projet pédagogique

présentation du projet pédagogique préparé par l'enseignant en partenariat avec les intervenants qualifiés

Objectifs et évaluation

- Déclinaison des compétences visées qui apparaîtront sur le livret de l'élève

Organisation pédagogique

- Le ou les groupes sont pris en charge par les personnes qualifiées
- Pour les maîtres, indiquer s'il y a échange de service ou décloisonnement
- Un groupe / plusieurs ; Allers et retours / parcours / ateliers /..... jeux
- rôle du non qualifié dans ce projet